

HEBERGEMENT OENOTOURISTIQUE : S'approprier les étapes de mon projet d'hébergement oenotouristique



- **Public visé** : Exploitants et salariés de domaines du secteur viticole ayant un projet d'hébergement oenotouristique

Dans le cadre de la Route des Vins de Provence, cette formation vise à apporter aux porteurs de projets d'hébergement oenotouristique, les clés de la réussite de leur projet pour une meilleure connaissance juridique du secteur de l'hébergement oenotouristique pour mieux appréhender les démarches de mise en place de ce type de projet.

PRE REQUIS & SPECIFICITES TECHNIQUES

Aucun prérequis

Spécificité technique : Amener les éventuels éléments en votre possession sur votre projet oenotouristique (exemple : plans, feuille de projet....)

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Identifier les démarches essentielles à la création d'un hébergement oenotouristique
- S'approprier les connaissances juridiques basiques liées à projet d'hébergement oenotouristique

PROGRAMME

- Comprendre les différents types d'hébergement possibles en oenotourisme pour s'organiser
 - Analyser l'environnement économique et réglementaire de son projet pour l'y confronter
 - Connaître les différents types d'hébergements (gîte, camping, chambre, insolite)
 - Définir la réglementation liée à chaque type d'hébergement abordé
- Organiser son activité d'hébergement
 - Analyser l'environnement juridique et réglementaire des projets évoqués par les bénéficiaires
 - Synthétiser les projets évoqués pour démarrer ses démarches

METHODES PEDAGOGIQUES

- Séance interactive/tour de table
- Alternance d'apport théorique et de travaux pratiques
- Méthode active et participative, dynamique de groupe orale, travail en sous-groupe
- Support de présentation de la formation fourni aux participants

METHODES D'EVALUATION

- Tour de table début et fin de formation
- Evaluation orale des participants
- Questionnaire d'évaluation et de satisfaction

INTERVENANTS

- **Nadine NIEL** Conseillère agritourisme à la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes
- **Céline BRONZANI** Avocate spécialisée en urbanisme

➤ Nombre de jours

1 jour, soit 7 heures

➤ Date

Lundi 14 Novembre 2022

➤ Lieu

Maison des Agriculteurs à Aix-en-Provence



Accessibilité PMR

OUI NON

Nous invitons les personnes à mobilité réduite à nous contacter au 04 42 17 15 09

➤ Tarif

- Salariés d'exploitation : 175,00 €

Prise en charge OCAPIAT en Boost Compétences

- Ressortissants VIVEA à jour : 0,00 €

- Non à jour : 175,00 €

Autre public :

175,00 € (pour 1 jour)

Voir les C.G.V.

Vos contacts à la Chambre Régionale d'Agriculture

Administratif & contact
handicap/difficultés

d'apprentissage :

Caroline REYNIER

Tél : 04 42 17 15 09

formation@paca.chambagri.fr

Pédagogie :

Laurence OLLIVIER

Tél : 04 42 17 15 00

lollivier@paca.chambagri.fr

Une attestation de fin de formation vous sera remise à l'issue du stage

Cette Formation est réalisée avec le concours financier de : VIVEA